

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2014 – Convocation du 8 décembre 2014

Compte rendu affiché le 26 décembre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire POINT par Claire LEBAHAR, Tameur GUENNAT par Michel HU, Jamila HARZALLAH par Alain MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Voitants	29
Exprimés	29

Objet : Tarifs 2015 – Espace Jean Vilar

Comme chaque année, il est proposé à l'assemblée d'adopter les nouveaux tarifs de location de l'Espace Jean Vilar. Ils permettent d'assurer à la commune une compensation financière du fait de l'usage des lieux tout en maintenant un accès facile aux utilisateurs locaux par le biais d'une tarification adaptée. La commission municipale Vie locale, réunie le 25 novembre 2014 a adopté la proposition ci-dessous :

Tarifs journaliers								
LOCATION	CATEGORIE 1 (particuliers, entreprises et associations neuvillois)				CATEGORIE 2 (particuliers, entreprises et associations externes)			
	jusqu'à 1h00		après 1h00		jusqu'à 1h00		après 1 h00	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Salle CAMPANT	350 €	354 €	350 €	354 €			1 418 €	1 434 €
Salle CHASSIN	143 €	145 €	184 €	186 €	837 €	846 €	1 012 €	1 023 €
Salle GUIMET	286 €	289 €	368 €	372 €	1 920 €	1 940 €	2 581 €	2 610 €
SERVICES	2014		2015		2014		2015	
Location Bar	72 €		72 €		120 €		120 €	
Sono Mobile	26 €		26 €		68 €		68 €	
Sono Fixe					140 €		140 €	
Régie Lumière					233 €		233 €	
Sono & régie lum.	92 €		92 €					
Projecteurs Exposition	41 €		41 €		114 €		114 €	
Répétition avant spectacle					90 €		90 €	
Loc. BARNUM pr Jour&Barnum	36 €		36 €		NON		NON	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'adjointe déléguée, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'avis de la commission municipale vie locale du 25 novembre 2014
- VU le budget communal,
- **ADOpte les nouveaux tarifs de l'Espace Jean Vilar, ci-dessus,**
- **DIT que la recette figure à l'article 752 du budget communal.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 18 décembre 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 19/12/2014
- Publication ou affichage le 19/12/2014

Valérie GLATARD, Maire.

